



Changement de destination pour un voyage gagner

Par **CFD**, le **06/01/2009** à **11:31**

En tant qu'association sportive, nous faisons gagner chaque fin de saison des voyages. Pour la saison dernière, nous avons annoncé une destination. Seulement, avec la conjoncture actuelle et le prix des voyages qui ont augmentés considérablement, nous avons été obligé de changer de destination. Nous avons opter pour une destination équivalente bien sûr mais un peu moins onéreuse.
Seulement, à 15 jours du départ, des participants se plaignent de cela alors qu'ils se sont inscrits pour la nouvelle destination. Ils demandent une compensation financière. Ont-ils le droit ?